

# ANNULATION - Certificat individuel " Certiphyto" - décideur en exploitation agricole

## Objectifs de la formation

Connaître la réglementation, identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et savoir mettre en oeuvre une stratégie visant à limiter leur utilisation

## Déroulé

Cadre réglementaire français : le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018  
Risques pour l'homme  
Risques pour l'environnement  
Techniques de lutttes alternatives

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 06/12/2016

### Tarifs

Non agricole 350€  
Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA  
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

### Plus de renseignements

Elma Mathey  
addearg.formation@gmail.com  
ADDEARG  
26 rue Centrale  
30190 Saint Geniès de Malgoirès  
Tel. 04 66 63 18 89  
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :  
91300275330

## Dates, lieux et intervenants

**13 déc 2016** Locaux de l'ADDEARG  
09:00 - 17:00 (7hrs) 30190 Saint Genies de Malgoires

**14 déc 2016** Locaux de l'ADDEARG  
09:00 - 17:00 (7hrs) 30190 Saint Genies de Malgoires

Michel Cabric, Conseiller en risques professionnels MSA  
Jean Paul Cabanis, Viticulteur bio et formateur  
Gérard Augé, Agropédologue et formateur

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))